



VRAIVILLE



Le mot du Maire

Avec ce nouveau bulletin d'information, le conseil municipal et moi-même entamons notre deuxième année de mandat.

Après une première année d'analyse sur le fonctionnement des finances communales, mon regard se projette sur l'avenir pour que tous ensemble nous ayons une réflexion sur les investissements futurs dans l'intérêt des habitants de Vraiville.

Après la couverture de la mairie, les travaux de la placette face à la mare seront réalisés par la communauté de communes, les matériaux étant à la charge de la commune.

Des travaux de voirie sont à l'étude pour résoudre les difficultés d'écoulement des eaux de pluie.

La situation économique de notre pays complique la vie de chacun par l'incertitude dans le domaine de l'emploi et le manque de visibilité pour l'avenir. C'est pourquoi le conseil municipal a pris la décision de ne pas changer les taux d'imposition et saura gérer au mieux les finances de la commune.

Vous trouverez à la lecture de ce bulletin, différents paragraphes sur la vie de la commune et de l'information pour tous.

Des dates à retenir pour avoir l'occasion de se retrouver et d'échanger différentes idées qui feront progresser les projets pouvant naître de ces rencontres.

Je souhaite à tous, après cet hiver long et rigoureux, de pouvoir passer une période estivale ensoleillée.

Noël à l'école

Le vendredi 19 décembre, tous les enfants de l'école sont allés à la salle des fêtes du village : ils avaient rendez-vous avec le Père Noël. A leur arrivée, ils ont aperçu tous les cadeaux installés en attente d'être distribués.



Un bon goûter leur a été servi : chocolat chaud, jus de fruits, coca, viennoiseries...

Puis le Père Noël est enfin arrivé et la distribution des cadeaux a commencé. Tous les enfants étaient fébriles dans l'attente de leur nom. Chacun était pressé de déballer son colis pour voir ce qu'il contenait.



Après quelques chants de Noël, chacun est reparti avec ses parents, tout content de son après-midi. Il ne restait plus qu'à attendre le jour de Noël.

Opération pièces jaunes

Elle a eu lieu du 7 janvier au 7 février 2009. Toutes les classes de l'école y ont participé. Deux tirelires ont été récoltées et déposées à la poste. Tous les enfants participants ont été récompensés par un diplôme et une photo dédicacée de Lorie et David Douillet.



Le cross de Saint-Pierre-des-Fleurs

Le cross a eu lieu le 27 mars 2009 à Saint Pierre des Fleurs.

Nous sommes arrivés sur les terrains à 13h45. Les courses ont commencé.

Les accompagnateurs (Mr Connan, Mme Boucher et Anne) nous ont aidés : Mr Connan a couru avec nous ; Mme Boucher et Anne nous ont encouragé et donné des astuces pour mieux courir. Le terrain était très glissant (surtout dans les virages). Il y avait des bourrasques de vent et des averses. Après la course, l'école de Saint Pierre des Fleurs nous a offert un goûter. Tout le monde a reçu un diplôme de participation et les trois premiers de chaque course ont eu une médaille et un diplôme.

Sur huit courses, l'école de Vraiville est montée quatre fois sur le podium.

Voici les noms des gagnants :

Prénom + Nom	Classe	Classement
<i>Emilia GapenneLemaître</i>	CE2	1 ^{ère}
<i>Loan Connan</i>	CE2	3 ^{ème}
<i>PaulineHedouin</i>	CM1	1 ^{ère}
<i>Inès Leleu</i>	CM2	1 ^{ère}

C'était une bonne journée, pluvieuse peut-être, mais agréable !

Loan, Pauline et Paul



Le Carnaval de l'école

Le carnaval s'est déroulé le vendredi 20 mars 2009.

Chaque élève a été pris en photo : il y avait des princesses, des clowns et aussi des militaires...

Puis, nous avons défilé sous le soleil dans le village de Vraiville.

Ensuite, nous sommes allés goûter dans la salle des fêtes.

A la fin de la journée, Léa en CE₂, Mélanie en CM₂, Amélie,

Eva, Charlyne, Tess et Léa en CM₁, ont fait un petit spectacle de

danse sous le préau de l'école pour les autres élèves de l'école.

Nous avons trouvé que cette journée était réussie.

Mayronne, Léa et Maxime



Jardinage

Dans le cadre de l'action culturelle : « des légumes et des fruits, atout santé », les trois sections de maternelle et la classe de CP vont cultiver un jardin.

A cette occasion, un appel aux dons est lancé : graines, boutures, plants, outils...
Les enfants comptent sur vous.

Les échecs



Un Vraivillais est le plus jeune joueur du club « l'Aile du Roi » de Louviers : il s'agit de Thierry Bailly.
Il fréquente la grande section maternelle de notre école.

Du haut de ses cinq ans, il se permet d'affronter sans complexe le doyen du club, à l'aide de ses tours et de ses reines.

Il garde la tête froide et délivre même quelques conseils en toute modestie.

Chaque mercredi, il se rend à son club de 17 h à 18 h 30 à la mairie de Louviers.

Les vœux du Maire

Le 10 janvier dernier se déroulait la cérémonie des vœux à la salle des fêtes du village.

Après un chaleureux discours de Monsieur le maire rappelant les étapes de l'année écoulée et présentant ses vœux aux habitants du village, Mr François Loncle député de la circonscription lui a répondu et a aussi présenté ses vœux.

Monsieur Jacky Paumier a mis à l'honneur Monsieur Claude Bourge pour ses 43 années passées au Conseil Municipal et lui a apposé, en présence de Monsieur Pierre Goulhot, la médaille d'or communale et départementale.

A la suite, les nombreux Vraivillais présents ont partagé le verre de l'amitié et la galette des rois.



Le repas des Anciens



Le 8 mars dernier s'est déroulé le repas des Anciens à la salle des fêtes. Il réunissait les Anciens, mais aussi les Conseillers et les Employés municipaux et leurs conjoints. Une bonne occasion pour tous de se rencontrer.

Soixante-quatre Vraivillais ont répondu à l'invitation dont la doyenne Mme Thérèse Lefebvre (allant sur ses 84 printemps) et le doyen Mr Robert Delmarle (90ans).

De belles tables bien décorées, des convives sympathiques et un très bon repas ont rendu cette journée agréable.

L'après-midi s'est déroulé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



Finances communales

Le solde des finances 2008 était de :

- 71 859 € en fonctionnement après avoir réduit le plus possible les frais de fonctionnement de l'année
- 17 753 € en investissement après avoir payé tous les soldes de voirie.

Le budget 2009 s'équilibre ainsi :

- 241 412,21 € en fonctionnement
- 60 003,43 € en investissement

Les taux des impôts 2009 sont inchangés et les plus bas du canton. A savoir :

- Taxe d'habitation : 3,15 %
- Taxe foncière sur le bâti : 6,95 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 19,70 %

Le remboursement de l'emprunt est de 8 448 € pour l'année 2009.

Les travaux d'investissement pour cette année seront :

- Toiture de la mairie
- Aménagement de la rue du Mouchelle



Bruits et nuisances

Le bricolage et le jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables : de 8 h 30 à 19 h 30
- ▶ les samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h (exceptionnellement)

Les bricolages de moteurs, « les dérapages » d'engins motorisés... ne doivent pas nuire à la population.

Il est interdit de brûler quoi que ce soit dans la commune.



Nouveaux horaires de la déchetterie

Depuis le 1^{er} avril 2009, la déchetterie d'Amfreville la Campagne ouvre aux horaires suivants :

- lundi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- mardi et mercredi de 13 h 30 à 18 h
- jeudi fermé toute la journée

Pour ceux qui ne la possèdent pas encore, la carte de déchetterie est à retirer au service environnement de la Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne (carte fournie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité) ou en mairie.



Collecte des ordures

A dater du 27 avril 2009, le jour de collecte des ordures du tri sélectif change : c'est le mardi matin une semaine sur deux. Les ordures ménagères sont toujours collectées tous les mardis.

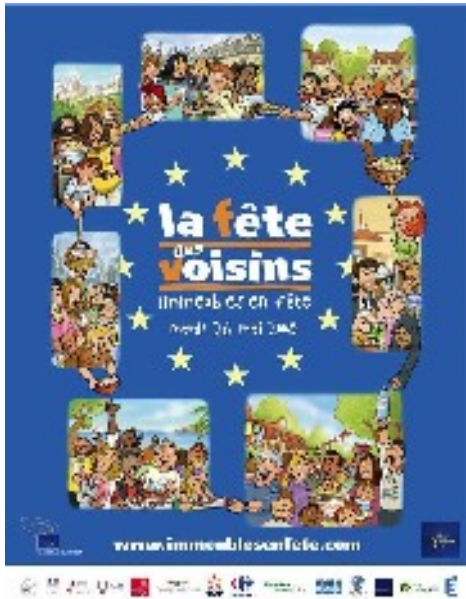
Tous les lundis soirs pensez à sortir la poubelle des ordures ménagères et un lundi sur deux la poubelle du tri sélectif.

Un calendrier des collectes sera redistribué par Véolia pour connaître toutes les dates de collecte.

N'oubliez pas les conteneurs pour le papier et le verre, cela évite de surcharger les poubelles.



Fête des voisins



Le mardi 26 mai 2009, c'est la fête des voisins partout en France. De nombreux quartiers en ville et de nombreux villages y participent. C'est une occasion de faire mieux connaissance avec ses voisins. C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial.

Vraiville participera-t-il à la fête cette année ?

Si le cœur vous en dit, prenez l'initiative d'en parler autour de vous et pourquoi pas d'organiser un apéritif (ou plus) où chacun apporterait sa cote part.

L'idée est lancée, il ne reste plus qu'à lui laisser faire son chemin.

Comité des fêtes de Vraiville

Assemblée générale du 5 décembre 2008

Le 5 décembre 2008, sous la présidence de Monsieur Jacky PAUMIER, maire de Vraiville et de Monsieur Denis SIMON, les membres du comité des fêtes ont été convoqués en séance à 19 h 30.

Ordre du jour : Résultats de l'année 2008
Renouvellement du bureau

Les comptes affichent un bénéfice de 1400 €

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

- président : Denis SIMON
- vice-président : André LEMAITRE
- trésorière : Annie-Claire PINEAU
- secrétaire : Barbara SIMON
- bénévoles : Valérie TRAINÉAU, Laurence SIMON, Michel MALLARD, Vincent DELPLANQUE, Thierry PRUNIER, Laurence PRUNIER, Sébastien CORNEE, Mathieu LEMAITRE

Festivités pour 2009 :

- 13, 14 juin : fête du village
- 4 juillet : feu de la Saint Jean
- Du 27 au 30 décembre : concours des maisons illuminées. Le comité des fêtes passera en jury : les trois premiers seront récompensés par des lots remis le jour des vœux du Maire. (les personnes du conseil municipal et du comité des fêtes ne peuvent participer à ce concours).



Le club de l'Amitié Vraiville, Criquebeuf la Campagne, Mandeville

Le club de l'Amitié ayant son siège social à Vraiville, ce regroupement de personnes volontaires désirant se retrouver de temps en temps fut fondée en 1980.

Association du type loi 1901, depuis cette date le club a toujours été actif.

En 1989, les communes de Criquebeuf la Campagne et Mandeville se sont rattachées à Vraiville qui met à disposition sa salle des fêtes pour les rencontres tout au long de l'année.

Ouvert aux Anciens dès 60 ans et même avant pour ceux qui le désirent, chaque troisième jeudi du mois, les adhérents se retrouvent pour une après-midi conviviale, chacun pouvant participer aux jeux de cartes, dominos, scrabble etc... selon ses désirs et compétences.

Un goûter est offert.

Le club est affilié aux Aînés Ruraux de l'Eure, siège social à Evreux et la cotisation annuelle demandée est de 18 €.

Un repas de fin d'année a eu lieu à l'Auberge de la gare à Saint Pierre les Elbeuf le 4 décembre 2008. Les soixante participants ont eu le plaisir d'être entourés des maires des communes du club : Messieurs Jacky Paumier, Serge Duchesne et Dominique Medaerts.

Au cours de ce temps convivial, un cadeau a été offert aux deux doyens du club : Robert Delmarle et Lucienne Milliard.

Au cours de l'Assemblée générale le 19 janvier 2009, sous la présidence du président d'honneur Jacky Paumier accompagné de son adjointe Andrée PrévotEAU et des maires de Criquebeuf la Campagne et Mandeville, il a été fait les rapports d'activités et financier de l'année 2008. Les comptes sont en équilibre, grâce à des subventions versées par les conseils municipaux des communes fondatrices et du Conseil Général de l'Eure. Ces différents rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Il a été procédé au renouvellement de trois membres.

André Lemaître et Raymond Jourdain étaient rééligibles ; Rose Goujon qui ne se représentait pas a reçu des remerciements pour l'aide et les conseils qu'elle a apportés au Club et Monique Lhomme, candidate pour le poste vacant, a été élue.

Suite aux élections, après le petit mot du maire de Vraiville, le bureau a été renouvelé, à savoir :

- André Lemaître : président ;
- Denise LAMBOY : vice-présidente ;
- Mauricette LEROY : secrétaire ;
- Raymond JOURDAIN : trésorier ;
- Pierre OURSEL : trésorier adjoint ;
- Monique LHOMME : secrétaire adjointe.



Association Les Ecoles Vraivillais

Assemblée générale

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Allocution et rapport moral du président
- ▶ Rapport financier 2008
- ▶ Rapport d'activités 2008
- ▶ Présentation des projets 2009
- ▶ Election des membres du bureau
- ▶ Points divers

Résumé du rapport financier :

- Solde bancaire au 31/01/2009 : 3.081,26 €
- Solde caisse au 31/01/2009 : 57,31 €

On peut donc conclure que financièrement l'association est viable

Rapport des activités 2008 :

- Ordinateurs livrés à l'école le 7 janvier 2008 (le projet avait été mené en 2007)
- Vente de sets de table : bénéfice 311,27 €
- Tombola de printemps : bénéfice 540,62 €
- Repas et buvette à la kermesse : bénéfice 553,28 €
- Vente de calendriers de l'Avent : bénéfice 70,60 €
- Vente de sapins : bénéfice 118 €
- Marché de Noël : bénéfice 230 €

Présentation des projets :

- Vente de gâteaux à la sortie de l'école
- Projet de création d'une aire de jeux dans la cour de l'école
- Soirée dansante le samedi 10 octobre 2009 à la salle des fêtes de Surtauville

Election des membres du bureau :

Le bureau est reconduit sans changement à l'unanimité :

- Président : Hervé Gamblin
- Secrétaire : Sandra Nonché
- Secrétaire adjointe : Carole Deboos
- Trésorière : Vanessa Dargent

Modifications pour les démarches administratives

Pièces à fournir pour :

- **Carte d'identité** : Extrait d'acte de naissance
Justificatif de domicile
2 photos d'identité identiques et réglementaires
Si nécessaire : déclaration de perte ou de vol
pour les mineurs : jugement de divorce des parents
- **Passeport** : Extrait d'acte de naissance
Justificatif de domicile
2 photos d'identité
Timbre fiscal : 89 € pour les adultes ; 45 € pour les 15-18 ans ; 20 € pour les moins de 15 ans



Nouveaux horaires de la Mairie

A dater du 1^{er} septembre 2009, la mairie sera ouverte au public : les mardis et jeudis de 9 h à 12h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Syndicat de l'eau

Conformément aux délibérations du 21 juin 2007 et du 4 septembre 2008, le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN) est entré en fonction au 1^{er} janvier 2009.

La mise en place de ce nouveau syndicat ne perturbe en rien la distribution d'eau potable.

Cette régie d'ingénierie assurera donc l'entière production et distribution de l'eau, ainsi que la gestion clientèle et le service facturation.

Nous vous fournissons leurs coordonnées :



Service clientèle (accueil, facturation, nouveaux abonnés, résiliation...)

02 35 77 87 37

(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Service technique (urgence, assistance, fuite, dépannage)

02 35 77 85 00 (24 / 24 H)

(Appel transféré au personnel technique en astreinte)

Adresse du Siège Social du SERPN :

SERPN

34 Rue Henri de Campion

27370 THUIT-SIGNOL

Le SPANC

Le service entretien proposé jusqu'à maintenant n'est plus envisageable. Les redevances ne correspondent plus aux prix des marchés et ne couvrent plus le montant des prestations.

Actuellement, la Communauté de Communes souhaite mettre en place un service qui réponde aux besoins de chacun, en répercutant les coûts réels facturés à la collectivité.

Le SPANC propose un service entretien à la carte où vous ne payez que le service réalisé.

Le SPANC s'adapte à vos besoins en vous proposant trois types de contrat. (voir le tableau en dernière page).



Programme d'Intérêt Général

Les objectifs du PIG

Réhabiliter 180 logements

- ▶ Améliorer les conditions de logement des habitants de la communauté de communes
- ▶ Lutte contre l'habitat indigne
- ▶ Accroître l'offre de logements locatifs à loyer modéré
- ▶ Créer une offre de logements préadaptés pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- ▶ Encourager la restauration des façades
- ▶ Ouvrir de nombreux marchés aux artisans locaux

Des subventions pour améliorer votre habitat

Qui peut en bénéficier ?

- ▶ Les propriétaires occupants Sous condition de ressources
- ▶ Les propriétaires de logement loué ou vacant Sans condition de ressources

Quel est le montant de l'aide ?

- ▶ Propriétaire occupant : 20 à 70% en fonction de la situation familiale
- ▶ Propriétaire de logement loué ou vacant : 20 à 70% en fonction du loyer pratiqué

Quel type de logement ?

- ▶ Les immeubles ou habitations de plus de 10 ans, plus de 15 ans pour l'ANAH*
- ▶ Les bâtiments qui seront transformés en logement

Pour quels travaux ?

- ▶ Mise aux normes des logements (sanitaires, réfection électrique, chauffage...)
- ▶ Amélioration du logement (économie d'énergie, toiture, charpente...)
- ▶ Adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées



La Communauté de Communes accorde des aides sous certaines conditions pour

- ▶ Créer dans l'habitat existant des logements préadaptés à un handicap ou au maintien à domicile
- ▶ Produire des logements locatifs à loyer modéré
- ▶ Mettre sur le marché du locatif des bâtiments et des logements vacants depuis plus d'un an
- ▶ Mettre en valeur les façades visibles depuis la voie publique

Renseignez-vous gratuitement et sans engagement auprès d'Habitat et développement. Des permanences pour en savoir plus à Amfreville-La-Campagne au siège de la Communauté de Communes le 2^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h et à la mairie de Thuit-Signol le 4^e mardi de chaque mois de 10h à 12h.

*ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 :

La cérémonie aura lieu le 8 mai 2009 à midi, au monument aux morts

A l'issue, un vin d'honneur sera offert à toutes les personnes présentes